



Arrêté fédéral approuvant le rapport de gestion du Conseil fédéral de l'année 2016

du 13 juin 2017

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les rapports du Conseil fédéral du 15 février 2017¹,
arrête:*

Art. 1

Le rapport de gestion du Conseil fédéral de l'année 2016 est approuvé.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil des Etats, 7 juin 2017

Le président: Ivo Bischofberger
La secrétaire: Martina Buol

Conseil national, 13 juin 2017

Le président: Jürg Stahl
Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

¹ Non publiés dans la FF

